# COMITE CONSULTATIF DE LONGEFOY

## Compte-rendu du 28 août 2026

---

Membres présents : Christelle CHARRIERE VESCOVI - Sylvain BONNET - Patrick COLOMBET - Gaëlle LAFORCE - Didier MARIN - Eric MONTMAYEUR - Anne LE MOUELLIC - Xavier URBAIN - Murielle COSTAZ - Sébastien PELLOUX - Jean-Luc LECOQ - Nadia DESCHAMPS BERGER - Lionel PONTIER - Arnaud DURU.

Membres excusés : Arthur VARVENNE - Arnaud DEFAYET - Laurent PELLISSIER.

Membres absents : -

---

## 1 - INTRODUCTION

Arnaud DURU remercie l'ensemble des participants pour leur implication à la vie du village et leur engagement pour accompagner les nouveaux élus dans leur mandat.

## 2 - AIRE JEUX ENFANTS

L'obsolescence des équipements nécessite un renouvellement des jeux. A cette occasion nous avons la possibilité de les déplacer.
Deux options sont proposées :

- Option 1 : Renouveler les jeux au même endroit mais ajouter de l'ombre et planter une haie végétale pour masquer la route.

- Option 2 : Déplacer les jeux au City stade pour plus de sécurité et un cadre plus agréable. Une proposition travaillée par les services technique est présentée.

L'assemblée choisie le déplacement de l'aire de jeu au City stade pour un meilleur cadre et plus de sécurité en l'éloignant de la route.
La proposition doit cependant être retravaillée :

- Prévoir une aire pic-nique – barbecue
- Planter un arbre pour apporter de l'ombre
- Diviser l'espace en deux (perpendiculaire au stade) pour accueillir jeux et espace barbecue
- Fermer l'aire de jeux par des grillages pour éviter l'intrusion des chiens et des vélos.

Une nouvelle proposition sera présentée pour validation par le comité.

L'espace jeu actuel sera réouvert pour créer un espace convivial. L'assemblée souhaite une végétalisation du sol et préfère apporter de l'ombre avec un ou plusieurs arbres. L'idée d'une ambiance jardin est adoptée par tous. Et mettre une haie végétale pour isoler de la route.

## 3 - PANNEAUX D'AFFICHAGE

La vétusté de certains panneaux d'affichage et leurs emplacements pas toujours pertinents demande réflexion au comité pour une actualisation de l'affichage au village.

Chaque panneau est présenté à l'assemblée :

- Panneau four : garder l'espace dédié à l'histoire du four et à la vie du comité d'animation. Fermer l'espace de gauche pour une espace réservé à l'affichage associations locales et informations mairie.

- Panneau école coté route : peu visible et « vieillot », il serait remplacé et déplacé sur le côté du four face à l'école. Panneau ouvert à tout type affichage.

- Panneau Moulin : garder l'espace de gauche vitré et fermé pour le plan village réalisé par l'association du patrimoine. La partie de droite peut être ouverte pour l'affichage pour tous.

- Panneau école côté jardin : deux panneaux sont présents un récent en alu, on n'y touche pas. L'autre contre la grille est vieillissant et peut être remplacé.

- Lumiplan : Christelle, également membre de la commission communication, propose l'installation d'un lumiplan qui permettrait d'avoir des informations affichées en temps réel. Ces infos peuvent être exclusives à Longefoy sans être forcément liés aux autres informations communales. Il est précisé que l'éclairage de celui-ci peut être éteint la nuit pour éviter les nuisances. L'emplacement proposé L'assemblée ne voit pas l'intérêt d'un tel équipement et pense qu'il n'est pas approprié au cadre de Longefoy. Il est à souligné que l'application mobile de la commune suffit à leur information. La proposition n'est donc pas retenue.

## 4 - SIGNALETIQUE

L'équipe municipale souhaite rendre visible nos équipements publics et privés par une signalétique harmonisé sur l'ensemble de la commune.
En vue de la mise en place de cette signalétique l'assemblée propose plusieurs destinations :

- Epicerie bar restaurant
- Aire jeux enfants
- City stade
- Pétanque ??
- Hôtel restaurant
- Salle des fêtes
- Moulin
- Superga
- Four à pain
- Artisan menuisier Scierie
- Affiche / Vitraux
- Eglise
- Cimetière
- Parkings
- Toilettes
- Départ sentier randonnée

Nous choisissons de laisser le temps de réflexion à l'assemblée pour définir les emplacements.

## 5 - POINT PATRIMOINE (ORATOIRE)

Patrick COLOMBET est invité à présenter à l'assemblée le projet de reconstruction d'un oratoire aux abords du chemin du patrimoine entre Longefoy et Montalbert. Patrick nous présente l'attrait touristique et l'intérêt patrimonial de cet oratoire, il nous indique le lieu précis.
La question est posée sur l'éthique du financement d'un bâtiment religieux par la commune.
Il est précisé que l'association du patrimoine prendrait en charge l'intégralité de la construction.
L'assemblée échange sur l'intérêt de la reconstruction de cet oratoire. Plusieurs interrogations :

- L'intérêt réel de la reconstruction d'un oratoire abandonné voir détruit.
- L'entretien du patrimoine existant est déjà difficile et onéreux. Est-il pertinent de s'en rajouter ?

Après des échanges contrastés un vote est proposé à l'assemblée. Celui-ci partage la majorité entre contre et abstention.
La mairie émettra donc un avis défavorable à la reconstruction de cet oratoire.
Patrick propose aux membres du comité de les inviter à la prochaine AG de l'association pour les convaincre à une décision positive. L'assemblée reste ouverte à cette proposition.

## 6 - BASSINS ET ACCES A L'EAU

La question est posée sur les bassins fermés durant toute la saison estivale.

Arnaud rappelle la succession des évènements qui ont engendré cette fermeture :
- Fuite du réseau eau potable au niveau de Montvilliers, réparée à ce jour
- Baisse de l'apport d'eau sur réserve de Prajourdan
- Panne d'une pompe pour remonter l'eau potable
- Sécheresse importante qui a entrainé des restrictions d'utilisation de l'eau potable

Il rappelle également que l'eau des bassins provient des réservoirs d'eau potable, elle est donc traitée et a un coût financier.

L'assemblée propose des solutions afin réduire la consommation tout en gardant l'apport d'eau au public :
- Installer des boutons poussoirs en laissant un mince filet d'eau pour alimenter les bassins
- Installer des fontaines à eau manuelle

L'assemblée fait remarquer la probable vétusté du réseau de prise d'eau de Prajourdan. Celle-ci engendrerait une forte baisse de sa productivité.

Nous demanderons donc un diagnostic de l'état de ce réseau à la commune estimant qu'il peut être une des réponses à l'apport d'eau à la commune.

## 7 - BIEF BOVET

Arnaud souhaite aborder ce sujet auquel il est sollicité régulièrement.

Effectivement, le Bief fait partit non seulement du patrimoine et de l'histoire de notre versant, mais il est aussi un apport d'eau important pour chacun d'entre nous. Seulement notre bief est bien malade et mérite une attention urgente.

M. Lecoq, ancien garde forestier du secteur, nous expose l'importance des travaux à réaliser. Il ne s'agit plus de petit coup de pioche faisant office de pansements mais de travaux d'ampleur. D'autant plus que l'apport d'eau devient un vrai enjeu :
- Arrosage des jardins
- Apport d'eau grise pour le hameau des Esserts
- Apport d'irrigation pour les agriculteurs
- Utilisation pour le chenil de Montalbert

Enfin, les récentes sécheresse ont entrainé un risque incendie accentué. Le bief peut être un atout important dans le combat contre les incendies.

Nous proposons un plan d'entretien du Bief :
- Constitution d'un groupe d'habitants « entretien et vie du Bief Bovet »
- Reconnaissance sur place pour inventaire des travaux à réaliser
- Définir la faisabilité par des corvées, ONF, Mairie ou entreprises extérieures.
- Echéancier

## 8 - VITESSE VILLAGE

Les habitants nous font remarquer la vitesse excessive de certains véhicules sur la départementale du village. La circulation des piétons, des enfants à vélo ou trottinette sont exposés à un danger préoccupant.

Plusieurs solutions sont évoquées (dos d'âne, chicanes...).
Il est remarqué l'efficacité des pots de fleurs mais ne fonctionne uniquement l'hiver.
Arnaud propose de laisser la fluidité de la route car beaucoup de véhicule de gros gabarits y circule. Les dos d'âne provoquent une nuisance sonore importante.
Une proposition est de rendre plus visible la signalisation de réduction de vitesse.
Nous pouvons également étudier l'établissement d'une zone partagée qui limite la vitesse à 20 km/heures et donne la priorité aux piétons.

## 9 - PARKING PLACE DE LA FRUITIERE

L'organisation des stationnements autour de la place de la fruitière devient difficile suite à l'ouverture du bar restaurant épicerie l'Autrefoy.

Beaucoup de riverains occupent ces places et les clients de l'épicerie se gare parfois sur des emplacements gênant les habitants.
Nous proposons l'établissement de deux place zone bleue à durée limitée afin de faciliter l'accès au commerce l'Autrefoy.
L'assemblée adopte cette solution.

Merci pour ce premier conseil consultatif, il est convenu de nous réunir chaque trimestre.